

# La protection de vos renseignements personnels en matière de santé

Nous sommes conscients que vos renseignements en matière de santé sont personnels et qu'ils doivent être protégés.

C'est la raison pour laquelle :

- nous accordons le plus haut niveau de confidentialité à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels en matière de santé;
- nous ne recueillons que les renseignements nécessaires et nous n'utilisons ces renseignements que dans le cadre de soins et de traitements que vous recherchez lors de votre consultation;
- nous ne divulguons que les renseignements nécessaires à la prestation et à la gestion de vos soins de santé aux personnes contribuant à ces soins, soit, notamment, un laboratoire, un autre prestataire de soins ou votre régime d'assurance-santé;
- nous vous demandons la permission avant de divulguer quelque renseignement personnel que ce soit à des fins non directement reliées à vos soins et à vos traitements, à moins d'être autorisés par la loi à faire autrement;
- nous reconnaissons que vous avez un droit d'accès à vos renseignements en matière de santé sur demande et nous vous en fournissons des copies à un coût minimal;
- nous sommes prêts à répondre à vos questions ou à vos préoccupations sur la façon dont nous traitons vos renseignements personnels en matière de santé.

